



QUEL BILAN POUR LE MAIRE SORTANT À HUSSEREN-WESSERLING ?



Notre santé

UN MAIRE QUI JOUE CONTRE SON CAMP

Partout en France les élus se battent pour attirer des médecins.

23 professionnels de la vallée (dont 5 médecins) se sont associés, créant une société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA), pour faire face à la désertification médicale de notre vallée. Le projet consiste en la création d'une maison de santé pluridisciplinaire sur un site attractif, comprenant des logements destinés à héberger les médecins remplaçants et les internes en formation, ainsi que des parkings pour la patientèle.

Le village de Husseren-Wesserling a la chance d'accueillir cette nouvelle structure qui sera soutenue et financée en grande partie par la Collectivité Européenne d'Alsace, la Région Grand Est et l'État.

En 2023, la Communauté de Communes s'est prononcée pour valider le démarrage de ce projet. En réunion des maires de la Communauté de Communes, mardi 18 avril 2023, Monsieur Nuccelli, maire de Husseren-Wesserling, s'est positionné **seul CONTRE ce projet sans proposer d'alternative.**

Ses motivations : Docteur Holtz, son adjointe aux finances, pratiquant la médecine générale dans le village a exprimé ses craintes sur le risque de concurrence pour son activité. Le sous-effectif de médecins est tel que l'on peut se demander pourquoi cette crainte...

Peut-on imaginer qu'un maire se prononce CONTRE un projet innovant et œuvrant pour une meilleure prise en charge médicale de ses habitants, et plus largement de ceux de la Communauté de Communes ?

C'est pourtant un projet d'intérêt général, à savoir répondre à la désertification médicale du territoire, porté par un collectif de nombreux professionnels de santé.

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Thur-Doller a d'ailleurs été portée par un autre médecin du village (<https://www.cptstd.fr/>).

Heureusement, lors du conseil communautaire suivant, M. Nuccelli a changé de posture et a voté pour le projet. Gageons que le tract d'information à destination des habitants du village diffusé alors par les élus d'opposition de Husseren-Wesserling a fait effet !

Fin 2026, ce projet verra le jour, les travaux entrepris en 2025 vont permettre d'accueillir les premiers médecins et les internes en médecine au sein de l'ancien musée.

Mais ce ne sera pas grâce au maire sortant.

EN FAIRE LE MOINS POSSIBLE...



Service à la
population

LE BOIS D'AFFOUAGE

Cela fait plusieurs années que **la commune ne fournit plus de bois d'affouage...** au prétexte que la forêt de la « Tête des Allemands » a été vendue à l'initiative de Jeanne Stoltz-Nawrot en 2018, et que le domaine forestier communal ne présente plus de bois à façonner.

Petite mise au point :

Cette vente a été réalisée sous les conseils de M. Kernalleguen, Trésorier receveur du centre des impôts de Saint-Amarin pour faire face à des difficultés de trésorerie de la commune. Cette situation résultait de lourds investissements réalisés avant 2014.

- La « Tête des Allemands » est très majoritairement composée de sapins pectinés, d'épicéas, de parcelles inexploitablement mécaniquement et même d'un îlot de sénescence. Très peu de bois d'affouage dans ce secteur-là !
- La surface boisée sur le ban communal est de 377 ha, sans compter les 17 ha du Belacker, qui eux, comportent du bois d'affouage.

Décider de proposer ou non du bois d'affouage est un acte politique. M. le Maire utilise ce prétexte pour dénigrer la mandature précédente. **Méconnaissance du dossier ou communication volontairement trompeuse : les faits posent question.**

LES SAPINS DE NOËL

Depuis 2020, la **commande groupée de sapins de Noël a disparu**. Pourtant, cela rendait service à de nombreux habitants, d'ailleurs les communes voisines le font toujours. On peut alors s'interroger sur les raisons de cette suppression : s'agit-il d'une charge de travail devenue trop importante pour permettre sa poursuite ?



Entretien du
village

NÉGLIGENCE DU CIMETIÈRE

En 2025, le cimetière a finalement été « renaturé » au prix de travaux coûteux confiés à une entreprise. Pourtant, durant les cinq années précédentes, ce lieu a été négligé, sous prétexte d'aménagements à venir. **Un triste spectacle, en toute saison**, pour les familles venues se

recueillir sur les tombes de leurs proches.

Dès lors, l'entretien laissait déjà à désirer avant la renaturation, que faut-il espérer pour l'avenir si le maire sortant est reconduit dans sa fonction ?

Toujours est-il que l'on peut s'interroger sur la priorisation de ces travaux qui ont coûté 47 000 € d'argent public dont 27 000 € à charge directe de la commune.

N'y avait-il pas d'autres besoins plus urgents et importants pour l'intérêt général ?

LA SIGNALISATION AU SOL

Alors qu'il était d'usage de refaire chaque année la signalisation au sol à l'approche de la rentrée, **il aura fallu attendre l'automne 2025** pour voir, sous cette mandature, **quelques lignes de stop, de cédez le passage et surtout les passages piétons enfin repeints**. Faut-il y voir un soudain regain de motivation à l'approche des élections ?

Toujours est-il que cette opération aura surtout permis au premier adjoint de se mettre en scène, pinceau à la main et sourire aux lèvres. Quel sens du spectacle... **quel comédien !**

FAVORITISME

Étonnamment, selon le maire interrogé en conseil municipal, aucun jeune ne postulerait à la commune pour travailler durant l'été. Pourtant, nous avons appris que certains jeunes du village postulent ailleurs dans d'autres communes... Simplement parce qu'ils n'ont pas été retenus à Husseren-Wesserling. **Encore plus surprenant**, depuis 2021, **un seul et même jeune** travaille tous les étés avec les ouvriers communaux. Et pour couronner le tout, ce jeune est le fils d'une conseillère municipale.

Cette situation soulève une question légitime d'égalité de traitement entre les jeunes du village. Les règles de recrutement ont-elles été appliquées de manière transparente et équitable ?

L'ENTRETIEN DES FILS D'EAU

Pendant près de six ans, l'entretien des fils d'eau a été négligé. Outre le fait que cela renvoie l'image d'un village mal entretenu, cette situation a entraîné l'enracinement de végétaux dans les interstices, provoquant le descellement des pavés. **Cela cause des dommages importants et coûteux** à remettre en état.



Communication
& sécurité

UNE COMMUNICATION À MINIMA

Notre maire a cru bon d'augmenter le nombre d'adjoints et d'en **dédier un à la communication et à la sécurité**. Résultat : en six ans, **les indemnités des élus ont gonflé de plus de 40 000 €**. **Pour quel bilan ?**

Une communication municipale d'une rare discrétion, matérialisée par un livre d'images de 16 pages peu élégant relatant les commémorations, la vie de l'école et les événements de quelques associations, diffusé au mieux tous les six mois et qui n'informe en rien concernant les décisions communales et intercommunales, ni sur les dépenses engagées.

Une performance difficile à égaler.

Certes, le premier adjoint consacre aussi deux heures par semaine, pendant 36 semaines par an, à accompagner les enfants à la guitare à l'école (ce qu'il fait très bien, c'est un engagement louable)... mais **à ce tarif-là, la leçon revient particulièrement chère**. Sauf à considérer que le reste du temps est consacré à d'intenses séances de « relations publiques » au Super U de Fellingering.

Et côté sécurité ? Le bilan tient en quelques panneaux et miroirs neufs... et **des radars pédagogiques souvent éteints**. L'écluse côté Mollau, qui contribuait malgré ses défauts à faire ralentir les véhicules, a été démontée. Un choix dont les automobilistes pressés se félicitent sans doute davantage que les riverains.

Des adjoints indemnisés à hauteur d'environ 600 € nets mensuels, soit plus de 40 000 € sur une mandature, et un maire percevant près de 100 000 € nets sur six ans, hors cotisations retraite. À chacun d'apprécier le niveau d'engagement et les résultats obtenus au regard de ces sommes.



dérive
autoritaire

REFUS DE LA CONTRADICTION ET DU DIALOGUE

Ce qui nous paraît grave est que **M. Nuccelli use de sa position pour porter atteinte à ceux qui sont susceptibles de le contredire ou d'exprimer une opinion différente de la sienne.**

À titre d'illustration, nous pouvons citer les exemples suivants :

Voici ce que M. Nuccelli avait annoncé dans sa profession de foi en 2020 :

● Remettre en activité la distillerie du village en l'adossant à un verger municipal. Réfléchir à l'ajout d'un pressoir à jus.

1/ Il interdit l'accès à la distillerie aux bouilleurs de cru !

D'abord au prétexte que le corps de chauffe de l'alambic communal est hors de service, ce à quoi l'association propose de le faire réparer. Puis une non conformité électrique est invoquée, l'association propose de remettre l'électricité aux normes et de l'équiper d'ampoules anti déflagration. En dernier lieu c'est l'absence d'issue de secours qui a été prétextée, or c'est à partir de 19 personnes qu'un tel équipement est requis. **Interpellé en conseil municipal, il a revendiqué une décision prise sans concertation, relevant de sa seule autorité.** Plusieurs membres de l'association sont conseillers municipaux d'opposition, faut-il y voir un lien?

2/ M. Nuccelli a adopté une position très hostile vis-à-vis du Parc de Wesserling !

En mai 2023, il a fait **interrompre un forage pourtant légal** destiné à l'arrosage des jardins remarquables, **exigeant abusivement** une autorisation municipale qu'il n'était pas compétent à délivrer, cette compétence relevant exclusivement de la Direction Départementale des Territoires.

En août 2023, alors que le site était ouvert et accueillait normalement du public malgré une vigilance orange, une évacuation a été organisée avec l'intervention de la gendarmerie, sans qu'un arrêté municipal n'ait été présenté pour en préciser le fondement. Le lendemain, une nouvelle fermeture a été exigée et la fermeture du site a été annoncée sur les réseaux sociaux, alors même que les gestionnaires indiquaient que le site demeurait ouvert. Présentées comme relevant du principe de précaution, **ces décisions arbitraires ont été prises hors de tout cadre légal et en contradiction avec la gestion responsable du Parc.**

Elles ont entraîné entre 10 000 et 15 000 € de pertes pour les deux structures gestionnaires, un préjudice majeur que ni le Maire ni sa majorité n'ont assumé.

Ce qui se joue au Parc de Wesserling illustre une évolution préoccupante dans la manière de gouverner la commune, évolution qui n'a pas été publiquement questionnée par la majorité municipale.